FONDÉ EN 18[illegible]

10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Dimanche 11 Janvier 1920

10 CENTIMES

VÉRITÉS

Dimanche 11 janvier, le suffrage restreint prononcera son verdict pour déléguer au Sénat les représentants du Nord.

Si pour les différentes élections qui précédèrent l'élection sénatoriale de l'encre fut abondamment versée et l'attitude du Parti Socialiste copieusement commentée, il persiste dans l'ensemble des faits une équivoque qu'il nous faut dissiper.

Le corps électoral restreint, composé de délégués plus facilement conduits que le corps électoral des périodes ordinaires, doit être instruit et renseigné et ne point se laisser entraîner sur une pente dangereuse que les transfuges de la République ont semée de chausse-trappes.

A entendre certains membres du parti radical, le Parti Socialiste est seul responsable des divisions du fait de la motion Bracke, et le bloc national ne fut mis au monde qu'en raison des appétits socialistes.

Précisons :

Au point de vue économique

Les socialistes, loin d'écarter l'entente pour réaliser l'unité en vue du relèvement de nos régions, ont provoqué la réunion de toutes les fractions politiques et économiques du Nord.

Le sénateur Debierre peut-il reprocher aux socialistes l'unité respectée pendant toute la durée des hostilités ?

Que ce soit au Comité des Réfugiés du Nord !

Que ce soit dans les commissions interministérielles pour la reconstitution du Nord !

Que ce soit à la Commission des Finances !

N'avions-nous point déterminé une ligne de conduite commune, dans l'intérêt général de nos régions ?

Dès octobre 1918, au lendemain de la libération du territoire, n'est-ce point les socialistes qui prirent l'initiative de demander, tant à la Préfecture qu'au Maire de Lille, la constitution de commissions départementale et intermunicipale, composées des différentes fractions politiques ?

Quelles furent les réponses ?

Silence absolu des deux côtés.

Au point de vue politique

M. Debierre oublie donc les entretiens à Paris, au cours desquels il était le premier à signaler le péril à droite ! Ce fut lui, en particulier, qui, signalant les abus politiques des cléricaux et des bénéficiaires de la guerre, écrivait d'une plume acerbe des réquisitoires vigoureux contre les profiteurs.

Il a oublié cette soirée mémorable au Comité des Réfugiés où, en communion d'idées, nous nous opposions à l'intrusion de notabilités réactionnaires en mal de popularité.

L'entente était conçue avec la droite avant les élections législatives.

Est-ce vrai ? Absolument vrai !

Délégué avec mon ami Gaston Delory, répondant à une invitation de M. Delattre, représentant le parti réactionnaire, en vue de nous entendre sur l'organisation des votes pour les élections municipales et cantonales, au cours des semaines qui précédèrent les élections législatives, nous fîmes observer dès le début de la réunion que le parti radical n'était point représenté.

M. Delattre répondit : « Nous avons cru indispensable de vous convoquer au préalable et d'aviser le parti radical des résultats de la réunion, afin qu'il se trouve devant le fait accompli. » Nous n'en manifestâmes pas moins notre étonnement en faisant observer nos regrets.

Les travaux préparés sur la base de la loi électorale législative, nous demandions la mise sous enveloppe commune des trois professions de foi des trois listes de candidats. Le sourire ironique et la réponse de M. Delattre nous firent comprendre qu'il n'y aurait pas trois listes et que le bloc de droite était fait.

« Messieurs, nous dit-il, ce serait vous tromper que de dire que nous pouvons adhérer à votre proposition ; l'entente sur les candidatures n'est point terminée, **elle est très difficile à résoudre** la liste ne sera certainement point faite avant le mercredi précédant l'élection. Donc, le retard pourrait vicier le contrat !

Entre temps, M. Malaquin demandait à la section lilloise de conclure une liste proportionnelle dès le premier tour.

Pour qui connaît l'attitude de M. Malaquin aux élections d'avant-guerre, et des tours qu'il joua au parti socialiste, on peut être sceptique sur le résultat de sa proposition.

C'est donc assez dire. Que l'on n'aille point arguer du refus des socialistes à une entente. C'est faux. Le Parti Socialiste et le Parti Radical-Socialiste sont trahis par des ambitieux qui font une politique louche. Les délégués sénatoriaux du Nord sauront faire leur devoir. Aux élections municipales nous l'avons dit :

« Plutôt être battus honnêtement que d'être élus par compromission ».

En avant pour la République ! Quels qu'en soient les résultats dimanche, nous ne faillirons pas à notre devoir et pendant quatre années nous travaillerons pour la République laïque et sociale contre les transfuges de ce jour.

Ch. SAINT-VENANT,
Député.

Le rail homicide

UN HOMME D'EQUIPE A ETE ECRASE PAR UN TRAIN EN GARE D'HESDIGNEUL

M. Albert Yvart, homme d'équipe de la gare d'Hesdigneul-les-Boulogne, suivait la voie ferrée lorsqu'il fut tamponné par le train venant de Paris.

Le malheureux fut projeté sur les rails et le lourd convoi le passa sur le corps. **Le malheureux fut littéralement déchiqueté.**

LE SCANDALE
DE LA
Spéculation sur les Sucres ::: de Roubaix-Tourcoing :::

Les déclarations du Chef du Service des Sucres au Ministère du Ravitaillement Belge.

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 9 janvier. — D'après un journal bruxellois, M. De Brabander, adjoint au maire de Roubaix, mis en cause dans cette affaire, aurait fait à un confrère la déclaration suivante :

« M. Van Hazebrouck nous avait proposé une fourniture de sucre. Lorsqu'il nous eut indiqué le prix auquel il pouvait nous le livrer, nous lui répondîmes que nous ne le prenions pas, car ce n'était pas intéressant. Malgré cela, la fabrique de Tirlemont expédia 50.000 kilos de sucre à Roubaix et autant à Tourcoing. Après être demeurée pendant quatre ou cinq jours en gare, cette marchandise fut enlevée par Van Hazebrouck. Quant à la question de la licence je n'y suis pour rien ; d'ailleurs, les licences d'exportation sont délivrées au nom de la ville et non pas au nom de De Brabander ».

Il semble, d'après cette déclaration, que M. De Brabander n'a en rien été mêlé à la demande de licence, qu'il n'est même pas intervenu.

Pour avoir nos apaisements à ce sujet, nous sommes retournés au Ministère du Ravitaillement, où nous avons vu M. Renette, chef du service des sucres, et M. De Buck, chef du service des licences, qui nous ont déclaré :

« 1. Que le sieur Van Hazebrouck n'a jamais obtenu de licence pour exportation de sucre, bien qu'il en ait déjà sollicité une, antérieurement à la demande des villes de Roubaix et Tourcoing. Elle lui avait été catégoriquement refusée.

» 2. Que la licence d'exportation de sucre pour les Municipalités de Roubaix et Tourcoing a été accordée **à la demande de M. De Brabander qui, en chair et en os, et en compagnie de Van Hazebrouck,** s'est présenté au service des licences, place Royale, à Bruxelles, pour la solliciter.

» 3. Que la raffinerie Tirlemontoise, ayant, en conséquence, reçu l'autorisation d'expédier aux Municipalités en question 200.000 kilos de sucre, fit un premier envoi de 100.000 kilos (50.000 kilos à chacune des deux villes) au prix de 2 fr. 40 le kilo.

» 4. Que ces quantités furent expédiées et facturées aux Municipalités de Roubaix et de Tourcoing et payées par elles.

» Cependant, M. Renette apprit — indirectement — que le sucre expédié n'avait pas été livré aux populations de Roubaix et Tourcoing, mais qu'il était passé aux mains de Van Hazebrouck, qui le vendait pour son compte personnel. Aussitôt, M. Renette donna ordre à la raffinerie Tirlemontoise de ne pas expédier les 100.000 kilos qui restaient à fournir aux villes de Roubaix et de Tourcoing. En même temps, il avertissait le Parquet belge de ce qui s'était passé. Après instruction, le Parquet belge conclut que cette affaire ne le concernait pas, mais bien la Justice française qui en fut saisie. D'où, sans doute, les poursuites actuelles contre le sieur Van Hazebrouck.

» A la Justice française d'établir maintenant les responsabilités ».

La crise du charbon s'aggrave

Les usines ferment

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE ADRESSE UN TELEGRAMME A M. LOUCHEUR

La situation de notre région devient de plus en plus critique, en dépit des belles promesses qui nous sont prodiguées un peu de tous côtés. Au cours d'une réunion tenue hier à la Chambre de Commerce de Lille, les industriels de la région de Lille alarmés de la situation de plus en plus précaire de leurs industries, ont décidé l'envoi à M. Loucheur, ministre des Régions libérées et de la Reconstitution, du télégramme suivant :

« Chambre de Commerce de Lille,
» à M. Loucheur, Ministre
de la Reconstitution Industrielle,

» La Chambre de Commerce de Lille, réunie ce jour, justement alarmée par réclamations nombreuses industriels contraints fermer usine, et licencier personnel faute de charbon, vous prie instamment intervenir d'urgence pour assurer approvisionnement immédiat.

» Sommes particulièrement avisés que usine occupant 1.700 ouvriers devra fermer demain ; s'est vue refuser chargement péniche à Béthune et Marles par Bureau National Charbon, alors que 180 péniches sont inutilisées région de Béthune.

» Chambre de Commerce proteste contre départ quasi-exclusif combustible du Pas-de-Calais pour Paris.

» DESCAMPS ».

— Comme on le voit, la situation signalée par Lebas et M. Barrois-Brame, à la dernière session du Conseil général, empire de jour en jour. Il est grand temps de prendre les mesures indispensables pour assurer à notre région du travail pour ses usines, le chauffage nécessaire pour les foyers domestiques.

M. LOUCHEUR vient examiner la situation

M. Loucheur, ministre de la Reconstitution Industrielle, quittera Paris aujourd'hui pour Lille où il restera dimanche et lundi.

Durant son séjour, le ministre étudiera tout particulièrement la situation créée par la crise du charbon dans les trois grands centres industriels de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Une réunion des Maires

Une nouvelle réunion des maires du Département du Nord doit avoir lieu mardi prochain, à dix heures, à la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet. Elle aura encore pour objet la répartition du charbon.

Les Dunkerquois réclament

Le Comité d'Administration des commerçants de Dunkerque s'est réuni sous la présidence de son président, M. Picard, et a longuement discuté sur la crise du charbon dont la population entière s'inquiète à juste titre.

Sur la proposition du représentant des marchés, il a été décidé qu'après entente avec le maire, une démarche sera faite directement près de M. Loucheur, pour que Dunkerque et sa région obtiennent la quantité de charbon qui lui est absolument nécessaire.

L'assemblée a discuté également la question du transport en commun qui laisse regrettablement à désirer.

LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

LE PROJET PATÉ

Interviewé, M. Henri Paté a déclaré que le projet de loi militaire qu'il soumettra à la Chambre sera inspiré des principes suivants :

Préparer la mobilisation des usines concurremment à celle des combattants ;

Organisation de l'éducation physique ;

Suppression des travaux et corvées inutiles en campagne ;

Organisation de périodes de courte durée, constituant la répétition de la mobilisation ;

Renforcement de l'encadrement des corps de couverture au moyen d'engagements et rengagements. La durée du service sera probablement d'un an.

Voter pour la Réaction c'est voter contre la République

Pourquoi ne faut-il pas voter pour des réactionnaires ?

Ce n'est pas parce qu'ils vont à la messe ou servent les intérêts du clergé. Il serait désirable qu'on en finît une bonne fois avec la question religieuse et qu'on n'en parlât plus. Nous avons mieux à faire les uns et les autres qu'à nous disputer sur ce sujet, à condition, bien entendu, que les curés s'occupassent de leur messe et non plus des affaires de leurs concitoyens.

Il ne faut pas voter pour des réactionnaires parce que ce sont les ennemis déclarés de l'évolution sociale.

Nous vivons, sans bien nous en douter à une époque tragique. Les masses populaires, cruellement éprouvées par la guerre, réclament partout une application plus réelle de leur droit à la vie. Le déséquilibre économique, causé par l'arrêt de la production industrielle dans les grandes nations, durant quatre années et demie, empêche qu'on puisse satisfaire à l'appel énorme de la consommation mondiale. En Italie, en Angleterre, en Amérique, de graves mouvements insurrectionnels se manifestent ; l'Espagne est à la veille d'une révolution ; dans les pays slaves ou germaniques, la vie sociale est en plein bouleversement.

La France, malgré les difficultés considérables de la crise du charbon, de la hausse du change, de la reconstitution des régions libérées, etc., a résisté jusqu'ici aux dangereuses secousses. Pour continuer à « tenir », il faut nécessairement qu'une importante évolution s'accomplisse dans le domaine financier, social, industriel, agricole.

Mais l'esprit réactionnaire, en s'opposant à cette évolution, prépare, plus sûrement que la propagande des soviets, une culbute révolutionnaire.

Voilà pourquoi la Réaction doit être combattue par les vrais serviteurs de la République.

⁂

Prenons l'exemple de M. Plichon, candidat réactionnaire aux élections sénatoriales du Nord.

Est-ce qu'il votera, demain, une aggravation de l'impôt sur le revenu et, s'il le faut, un impôt sur le capital ?

Acceptera-t-il de faire reverser dans la caisse du Trésor les bénéfices de guerre agricoles et industriels pour combler une partie du déficit et payer le relèvement indispensable des pensions aux veuves et aux mutilés ?

Consentira-t-il à l'incorporation au domaine national des sources publiques de richesse, comme les mines, les forces hydrauliques ou des moyens d'action économique comme les banques, les chemins de fer, les navires, etc. ?

Admettra-t-il une organisation industrielle rénovée avec participation des ouvriers aux bénéfices, création de commissions d'arbitrage, reconnaissance des syndicats ?

Voudra-t-il que l'Etat importe les matières premières et les denrées essentielles pour les attribuer sous son contrôle et en limitant les prix de vente ?

Reconnaîtra-t-il la nécessité d'organismes internationaux pour supprimer les risques de guerre et faire de la Société des Nations une réalité vivante et agissante ?

Il s'agit, sans doute, de profondes transformations à apporter à l'état actuel des choses, mais cela est nécessaire si l'on veut tirer le pays de la faillite menaçante et du péril d'une colère populaire.

La France a 38 milliards de billets de banque en circulation et 43 milliards de Bons du Trésor. Cette fortune factice ne répond à rien qu'à la confiance publique puisqu'il n'y a que quatre milliards en or déposés comme contre-partie à la Banque de France.

La crainte d'une révolution ferait écrouler la confiance, et c'est cependant vers cette solution que la réaction pousse le pays lorsqu'elle se refuse à recourir aux grands et énergiques remèdes qui sont nécessaires et, par-dessus tout, inévitables.

Des sacrifices doivent être faits par les détenteurs de grandes richesses ; une réorganisation de l'Etat dans un sens démocratique s'impose pour mettre à la disposition des finances publiques des ressources nationales, sans quoi on aggravera sans cesse les impôts jusqu'à la limite où le peuple se lassera ; enfin l'heure est venue de faire participer les travailleurs aux profits tirés de leur travail, et cet acte de justice sociale est peut-être le plus urgent de tous.

M. Plichon ne pense pas ainsi. C'est pourquoi nous disons qu'il est réactionnaire et qu'il constituerait, au Sénat, un élément dangereux pour la Nation.

⁂

Evolution ou révolution. Il faut choisir. Les républicains véritables et les socialistes diffèrent sur certains points dans les méthodes évolutionnistes, mais ils pensent que l'évolution est la vie même de la République.

En acceptant parmi eux M. Plichon, les sénateurs sortants ont indiqué qu'ils étaient partisans d'un « temps d'arrêt » dans la transformation sociale.

Il n'y a pas de « temps d'arrêt » possible : le mouvement nous emporte et le pays qui résiste est condamné à la mort.

Nous sommes bien éloignés de méconnaître les services rendus par les sénateurs sortants. Nous savons les efforts qu'ils ont faits pour venir en aide à nos populations envahies, notamment au point de vue du ravitaillement. Depuis l'armistice, ils ont soutenu la cause du Nord libéré par de nombreuses interventions. Tout cela doit être dit parce que, selon nous, la justice est la principale condition de l'action publique.

Oui, mais demain ?

L'avenir nous réserve de trouver la solution de graves problèmes et nous manquons vraiment des gages nécessaires lorsque nous voyons M. Plichon préféré, comme compagnon de liste, à un républicain comme M. le docteur de Lauwereyns.

Il fallait un geste en avant ; on a fait un pas en arrière.

Ce n'est pas cela qui donnera des apaisements aux foules qui attendent une action énergique pour vaincre la misère populaire, aggravée chaque jour. Les quelques républicains qui se tournent vers la droite, vers le parti des riches, oublient que la véritable mission de la République est de tendre toujours la main aux humbles. Les vrais républicains ne l'oublieront pas au scrutin de dimanche.

Alex WILL.

AUJOURD'HUI

Le Traité de Paix est mis en vigueur

DELAIS ET MESURES

C'est aujourd'hui samedi qu'aura lieu l'échange des ratifications du traité de Versailles, dans le salon de l'Horloge, au Ministère des Affaires étrangères. C'est donc à partir de ce jour que courront les délais prévus pour les mesures qui doivent suivre la mise en vigueur du traité :

Voici les principaux de ces délais :

Dix jours : Evacuation du Slesvig par les Allemands.

Quinze jours : Evacuation de la Prusse orientale.

Un mois : Remise, par les Alliés, de la liste des fonctionnaires coupables que l'Allemagne doit livrer.

Deux mois : Désarmement des forteresses dans les territoires de l'Ouest militairement neutralisés.

Trois mois : Réduction à 200.000 hommes des effectifs de l'armée allemande.

Six mois : 1. Démantèlement des forteresses désarmées ; 2. Réduction de la flotte au chiffre fixé.

Cinq ans : Evacuation du deuxième secteur de la rive gauche du Rhin par les Alliés.

Dix ans : Evacuation du deuxième secteur de la rive gauche du Rhin.

Quinze ans : 1. Evacuation du troisième secteur de la rive gauche du Rhin ; 2. Plébiscite de la Sarre.

Décentralisation artistique

L'OPÉRA A LA C.G.T.

LE PREMIER CONCERT DE GREVE A OBTENU UN SUCCES ENORME

Paris, 9 janvier. — Le premier concert organisé à la Maison des Syndicats par le personnel en grève de l'Opéra, a obtenu hier soir un très grand succès. A 19 heures, la salle était déjà comble, et plusieurs milliers de syndicalistes ne purent pénétrer dans la grande salle de la C. G. T., et se virent dans l'obligation de retourner chez eux sans avoir pu assister à la séance.

Pendant l'entr'acte, les demoiselles du ballet ont fait une quête en faveur des grévistes.

LES GREVISTES « REMETTENT ÇA »

Paris, 9 janvier. — Devant le résultat obtenu par leur spectacle d'hier soir, les grévistes de l'Opéra ont décidé de redonner dans la même salle deux auditions renforcées par un intermède de danse, et peut-être par le concours de M. Melchissédech, un des artistes notoires de l'Opéra, qui s'est mis à la disposition du Comité de grève.

Une autre représentation aura lieu mercredi soir, à Saint-Denis.

Au cours de la réunion de cet après-midi, le Comité de grève a annoncé qu'il avait reçu différents dons, notamment 500 francs des syndicats des machinistes et 50 francs de l'abonné au fauteuil 21.

La " Pègre " moderne

Bandits, Auto, Revolvers

COMBAT DANS LA NUIT

Toulon, 9 janvier. — Un acte audacieux de banditisme s'est produit la nuit. Vers minuit, une automobile entra en trombe dans le village de Pignans, et s'arrêta devant la fabrique de chaussure Sautarel. Plusieurs individus en descendirent et se mirent en devoir de fracturer la porte d'entrée.

Ils furent dérangés dans cette opération par des chasseurs de sangliers se rendant à l'affût. Ceux intrigués par la présence insolite de ces visiteurs nocturnes, s'arrêtèrent près de la voiture. Les bandits n'attendirent pas d'être interpellés. Ils détalèrent à toutes jambes après avoir tiré des coups de revolver sur les chasseurs. Ceux-ci répondirent à coups de fusils, sans du reste, atteindre leurs agresseurs qui profitant de la nuit disparurent dans la campagne.

L'automobile qu'ils ont abandonnée est une superbe limousine Rochet-Schneider, portant le n. 276-T-8.

LES VOLEURS N'ÉTAIENT PAS LOIN

C'ETAIT LE SOUS-CHEF DE GARE

Marseille, 9 janvier. — Depuis quelque temps, la gare de Cavaillon était livrée au pillage. Tout récemment encore, les bureaux en furent cambriolés, et une somme de 25.000 francs qui se trouvait dans le coffre-fort, disparut.

La brigade mobile chargée d'enquêter perquisitionna notamment au domicile du sous-chef de gare, Jules Antoni, chez qui on découvrit des marchandises de toute nature.

A la suite de cette découverte, Antoni fut arrêté et dirigé sur Avignon.

L'inculpé a eu de nombreux complices : l'un de ceux-ci, Félix Delhaye, qui recélait les marchandises, a été arrêté ainsi que sa femme et sa fille. D'autres arrestations sont imminentes.

CHEF DE CAMP ET DE BANDE

Paris, 9 janvier. — La police judiciaire a arrêté une bande d'individus qui volait depuis plusieurs semaines dans les camps américains de St-Denis, parmi laquelle se trouvait un sergent américain surveillant du camp et complice des voleurs.

HISTOIRE D'UNE FÉDÉRATION

Une lettre de M. Daniel-Vincent

Nous recevons la lettre suivante de M. Daniel-Vincent :

Lille, 9 janvier 1920.

Monsieur le Rédacteur en Chef
« du Réveil du Nord ».

Je trouve, dans votre numéro de ce matin, deux articles à mon adresse. L'un, par voie directe, de M. Balavoine, l'autre, par voie oblique, de M. Alex Will.

C'est beaucoup. J'ai l'honneur de vous informer que je ne suis pas encore candidat au Sénat. Vous pourriez donc, j'imagine, me laisser hors de cause et ne point vous introduire dans une conversation que j'avais avec mon ami Maurice Monier, et pas avec vous.

Mais puisqu'il plaît à M. Balavoine de s'adresser publiquement à moi, vous me permettrez sans doute de lui répondre brièvement.

M. Balavoine s'est présenté, de son plein gré, au Congrès départemental de la Fédération républicaine du Nord. Il a été admis, sur sa demande comme candidat de la Fédération. Il était donc, je pense, d'accord avec nous. S'il a eu, depuis notre action commune, au cours de laquelle je l'ai entendu s'élever avec vigueur contre le Parti Socialiste, des raisons de contester l'action de la Fédération, il avait un moyen bien simple de les faire valoir. Il devait s'adresser au Bureau de la Fédération qui l'aurait volontiers entendu.

Il ne l'a pas fait. Il lui plaît de me mettre personnellement en cause sans avoir pris la peine de me parler. C'est un procédé que je n'accepte pas de la part d'un candidat qui avait demandé à figurer sur la même liste que moi.

J'ai donc le regret de refuser la controverse à laquelle il m'invite et de le prier de s'adresser au Bureau de la Fédération républicaine dont il a sollicité l'investiture aux élections législatives.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Daniel VINCENT.

CRISE NOIRE

La pénurie de charbon ne doit pas éteindre la flamme de l'espérance. :: :: :: ::

Les rigueurs de la saison donnent aux restrictions de combustible dont nous sommes menacés, un caractère particulièrement piquant, surtout dans les ménages pauvres où pleurent la misère et la bise.

Bien que le sujet s'y prête, il ne faut pas, nous assure-t-on, envisager la situation trop en noir, ni s'alarmer.

Nous souffrons d'une crise, mais elle est heureusement passagère.

Comme le mal d'argent, celui de la houille est sensible assurément, mais pas mortel et si nous en croyons les aimables augures que nous avons consultés hier, la guérison ne tardera pas à se produire.

Nous souffrons d'un malaise temporaire et non d'une affection de gravité aiguë. L'épiderme est gercé et se crevasse de cuisantes engelures, mais l'organisme reste intact et solide.

Tous les esprits positifs savent qu'il n'y a pas d'effets sans cause et l'on ne sera peut-être pas surpris d'apprendre que celle qui nous prive momentanément de notre contingent promis de charbon réside dans la crue prévue de la Seine.

Les caprices regrettables de ce fleuve, que l'âge n'a pas rendu sage, nous valent la précaire situation déplorée, aujourd'hui, dans toute notre contrée.

En prévision de ses débordements impétueux, tous les stocks entassés sur le carreau des mines du Pas-de-Calais ont été, en hâte, dirigés sur Paris, qui a le grand avantage sur nous d'être le siège du gouvernement.

A tort ou à raison, la population parisienne passe pour avoir les nerfs sensibles et c'est pour lui éviter une crise de cette nature que nous fut imposée celle du charbon. On s'est dit probablement en haut lieu que les habitants du Nord sont d'un tempérament trop froid pour sentir les morsures de l'hiver et trop accoutumés de souffrir pour penser à se plaindre.

Et voilà pourquoi notre poêle est éteint !

Pour remplacer ses stocks expédiés sur la Capitale, la Compagnie des mines de Bruay fait appel aux bras courageux. Elle réclame d'urgence, comme premier lot, six mille ouvriers.

Après s'être fait quelque peu tirer l'oreille, sa voisine et future concurrente, la Compagnie de Lens, lui a fourni un premier renfort, qui sera augmenté au fur et à mesure de la prochaine arrivée de chômeurs de la région de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes. Ceux-ci remplaceront, aux travaux de déblaiement des mines de Lens, les ouvriers mineurs « prêtés », d'assez mauvais gré, à celles de Bruay, pour l'extraction.

Un service spécial de trains va être organisé pour le transport pratique de plusieurs milliers de chômeurs du Nord dans le Pas-de-Calais. M. Naudin a terminé l'étude de ce projet de trains ouvriers et le fonctionnement n'en est plus qu'une question de jours.

La production aux mines de Bruay, comme à celles de Nœux et de la Clarence, ne saurait tarder à prendre un vigoureux développement.

La population parisienne étant désormais à l'abri des frimas, grâce à la touchante sollicitude du gouvernement, il nous est permis d'espérer que les bonnes gaillettes qui vont sortir des fosses du Pas-de-Calais, nous seront réservées en totalité.

Dans les milieux officiels où nous avons, par hasard frayé hier, la confiance à ce sujet est absolue et nous nous empressons d'en faire part aussitôt à nos lecteurs, pour leur mettre un peu de chaleur dans le cœur, en attendant de la sentir dans leur demeure, d'où vont être bannies les tremblottes.

« Dans une douzaine de jours, nous a-t-on assuré, le service de l'électricité sera normalement rétabli ».

— Et les usines qui ont été forcées de fermer, faute de combustible ?

— L'arrêt sera de courte durée. Nous n'aurons pas de ce côté de nouveaux chômeurs ».

La nouvelle est trop agréable à annoncer pour être retardée. Elle déchire, d'une large et radieuse éclaircie, les nuages amoncelés ces jours derniers et assombrissant d'inquiétants présages, l'aurore de l'année.

Sans se montrer trop optimiste, il convient de l'accueillir avec joie et de garder l'espoir qui pétille, vivace et chaud, au cœur du pays, comme la flamme d'un gai brasier.

E. POLVENT.

AUX CONSEILS DE GUERRE

Une " Victime " de la " Dame Blonde "

BLANQUART-LE-SUSPECT

Nous avons à plusieurs reprises différentes entretenu nos lecteurs sur l'affaire Blanquart et la « Dame Blond » la maîtresse-espionne d'Anvers.

Voici à ce sujet des détails sur Blanquart et ses agissements :

Avant la guerre Blanquart Louis, 65 ans, habitait Lille et avait des antécédents judiciaires. Dès les premiers mois des hostilités ont le trouve surveillant de chantier à la Citadelle où selon lui il aurait été désigné à cet emploi, par la municipalité. Il était alors sous les ordres des Boches et gagnait de maigre salaire de 30 fr. par semaine.

Débrouillard par excellence, afin de compléter ses ressources dans la mesure du possible, un abattoir ayant été installé derrière la citadelle près de Lambersart, il se mit à faire le commerce des issues de viande, occupation qui lui rapportait environ 100 fr. par semaine. Avec ce supplément il aurait toujours selon lui, acheté du chocolat et quelques friandises, pour adoucir le sort des prisonniers incarcérés à la citadelle. Dans les premiers mois de l'année 1915, les autorités françaises lui ayant reproché d'être à la solde des Boches, Blanquart demanda à ces derniers pour être rapatrié.

OU IL VOIT LA « DAME BLONDE »

Avant de donner suite à sa requête les Boches l'appelèrent alors à leur bureau et lui annoncèrent, qu'ils consentaient à son départ pourvu qu'il pratique l'espionnage pour l'armée allemande. Il accepta dans l'intention selon lui de n'en rien faire et uniquement pour pouvoir passer en France libre. Dirigé vers Anvers en juin 15 c'est là qu'il rencontra la « Dame Blonde », qu'il représente opulente entourée d'un brillant état-major, résidant non près de la gare comme on l'avait dit, mais dans un quartier retiré à l'autre bout de la ville.

La « Dame Blonde » en personne lui offrit alors de l'argent qu'il dit avoir refusé en étant suffisamment pourvu. Comme on l'a déjà dit il devait fournir des renseignements sur le mouvement des ports de Boulogne et Calais. Il partit donc par l'Angleterre, débarqua à Dieppe.

De là il se rendit à Calais, où se trouvait sa famille et gagna Boulogne où il demanda une entrevue au général gouverneur.

OU ON LE « BOUCLE »

Ayant fourni au général quantité de renseignements sur la vie en pays occupé, il demanda en retour une mission pour Anvers, ce qui lui fut refusé, en raison de ses mauvais antécédents. Sur ces entrefaites le rapport fourni sur son compte par la Sûreté générale avait été transmis à la 1re région.

Paraissant suspect, Blanquart fut incarcéré dans un camp de concentration et dirigé à La Ferté-Macé (Orne). On était alors en septembre 1915. Après un an et demi d'incarcération, il fut mis en liberté, à la suite d'une intervention qu'il aurait sollicitée d'un officier de réserve, M. Maronnier, de Cambrai, attaché au service de la Justice militaire de la 1re région. Libéré, il partit à Limoges, où il exerça différentes professions, jusqu'au moment de l'arrivée des Américains. Il devint alors chef de chantier du génie américain et c'est là que vint le cueillir la police, agissant en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le 1er conseil de guerre de Lille.

THUMEREL PARLE ET PARLERA

Thumerel, le trafiquant d'or lillois, a été interrogé hier sur les opérations officielles du « Comptoir Financier Lillois », où il était employé avant la guerre, et dont il prit la direction après l'arrivée des Allemands, emploi qu'il garda jusqu'à la fin des hostilités.

Les interrogatoires qu'il subit jusqu'à présent ne portèrent que sur des questions d'importance secondaire. Quant aux confrontations avec ses témoins à charge, elles auront lieu prochainement.

RICHARD-LE-TRAITRE DISCUTE

Jeudi et vendredi, le traître Richard a été interrogé en présence de Me Moitier, son avocat. Lecture de toutes les dispositions antérieures des témoins lui a été faite. Richard fit à plusieurs reprises différentes observations qui ont été prises en note. On n'a pas encore touché le fond des débats.

UN OFFICIER VOLEUR

Le 22 courant, comparaîtra devant le deuxième Conseil de guerre le lieutenant Beaurepaire, prévenu de vol militaire commis au parc automobile de Lille. A l'audience, des officiers supérieurs seront entendus comme témoins.

EUGENIE ET LES BOCHES

A la requête du commissaire du Gouvernement du 3me Conseil de guerre de Lille, et en vertu d'une ordonnance de prise de corps, la gendarmerie a arrêté la nommée Delleneourt Eugénie, femme Escoubasse, 43 ans, ménagère, à Lille, rue Princesse, 25, inculpée d'intelligences avec l'ennemi.

ON ARRETE ET ON LIBERE

Le soldat Doisy Eugène, du 127me R. I., prévenu d'insoumission, a été mis en liberté provisoire. Par contre, Buyne Urbain, soldat belge au 4me régiment de chasseurs à pied, habitant La Madeleine, inculpé de vol, a été incarcéré à la Citadelle.

C'est encore la guerre

GRAVES PERTES FRANÇAISES EN SYRIE

Londres, 9 janvier. — Le « Morning Post » annonce que l'occupation par les troupes françaises de la Cokoa, a été suivie d'un conflit sanglant entre volontaires syriens et les Français, à Merdjaouon, près de Tyr. Les troupes françaises auraient eu 160 tués et de nombreux blessés ; quatre officiers français auraient été faits prisonniers.

Les Français auraient de 15 à 20.000 hommes, pour la plupart Sénégalais. Le général Gouraud aurait demandé de nouveaux renforts.

Pour nos jardins dévastés

L'AIDE ANGLAISE DE RESTAURATION

Londres, 9 janvier. — Le fond de secours de la Société royale d'horticulture a recueilli, l'année dernière, vingt mille livres sterling pour aider à la restauration des jardins et des vergers des régions dévastées des pays alliés.

La société vient d'organiser l'expédition en France d'une première et forte consignation de 21.000 outils de jardinage, qui seront distribués à 20.000 familles par les soins du comité britannique de la Croix-Rouge française.

Enseveli sous un blockhaus

EN CHERCHANT DU BOIS, UN OUVRIER TROUVA LA MORT

Vers neuf heures du matin, le sieur Désiré Bouvin, 28 ans, paveur, travaillant à proximité de l'Usine Sanders, à Haubourdin, quitte son travail pour aller chercher du bois dans un abri bétonné situé au lieudit « Marais d'Emmerin ».

L'ouvrier descendit dans le blockhaus profond de huit mètres.

Il voulut en retirer un madrier, mais ce faisant l'énorme bloc de ciment s'effondra sur le malheureux.

Au bruit produit par l'éboulement, les ouvriers se trouvant à proximité accoururent et ce n'est qu'au bout de quatre heures et demie d'efforts qu'ils parvinrent à retirer leur camarade qui avait cessé de vivre.

Après les constatations d'usage, le corps de Bouvin a été transporté au domicile de ses parents, à Emmerin, rue Sadi-Carnot.